



A retenir

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE	Premier traitement obligatoire du 4 au 14 juin 2021.
OÏDIUM	Période de forte sensibilité en cours. Evolution de la maladie.
MILDIU	Période de forte sensibilité, risque globalement stable.
BLACK ROT	Nombreux symptômes observés. Evolution de la maladie dans le Gard.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

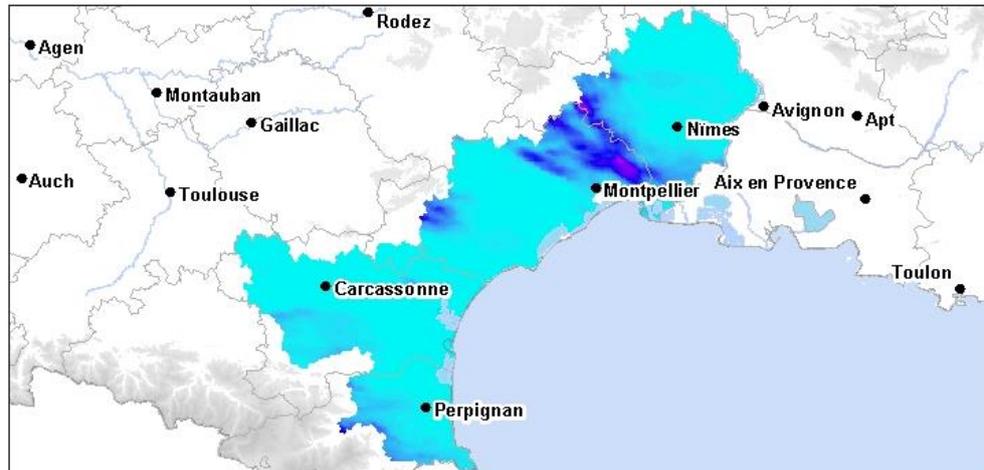
- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne » :](#)
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 25 au 30/05/2021 – échelle du Min au max (0 à 60 mm)
Source IFV

		25-mai	26-mai	27-mai	28-mai	29-mai	30-mai
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0,8
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	1,1
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0,9
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0,9	5,8
	BARJAC	0	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0	0	0,2	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0,2	4,5
	VILLEVIELLE	0	0	0	0	4,2	2,3
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0,2
	PUISSEGUIER	0	0	0	0	0	0,1
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	1
	VALFLAUNES	0	0	0	0	2,4	11,6
PO	ESTAGEL	0	0	0	0	0,2	1,8
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0,6	0	0	0,3	1
	LLUPIA	0	0	0	0	0,2	1,7
	PIA	0	0	0	0	0	0
	RODES	0	0	0	0	0,6	4,8

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours
au 30/05/21



4210530:
mini=0.0mm - maxi=52.8mm

Valeur Elevée : 60
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sur les parcelles n'ayant pas subi de dégâts de gel sont compris entre :

- « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives** ;
- « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75) dans les **parcelles précoces en zone précoce** (Chardonnay, Grenache, Muscat à petits grains...).



Stade « floraison »
(stade 23 ou I ou BBCH 65)

Les stades majoritairement observés vont de « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57) à « **pleine floraison** » (stade 23 ou I ou BBCH 65).

Dans les parcelles gelées (effet cépage, taille...), une importante hétérogénéité intra-parcellaire rend difficile l'évaluation du stade phénologique majoritaire. On note désormais une sorte de « rattrapage ». Les stades vont de « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) à pleine floraison (stade 23 ou I ou BBCH 65). Les parcelles qui ont le plus tardé à redémarrer sont encore au stade phénologique « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55).

On note encore quelques parcelles où la végétation ne redémarre pas ou timidement.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• **Éléments de biologie** (Source : Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021, p.47)

Deux voies de contamination sont possibles :

- **par l'insecte vecteur** de parcelle en parcelle.

Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.

Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.

- **par le matériel de multiplication** : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.



Larve (L1) de *Scaphoideus titanus*

• **Situation aux vignobles**

× **Aude**

Le repérage des larves a été réalisé sur l'ensemble du département à des niveaux très faibles pour le moment.

× **Gard**

Des larves (L2) sont observées sur la commune du Grau du Roi.

× **Hérault**

De nouvelles larves de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées en nombre parfois importants dans certains secteurs (Cesseras dans le Minervois et Boisseron dans le Montpelliérais).

Quelques larves de stade L4 sont notées dans le Montpelliérais. Dans les autres unités agroclimatiques, les larves observées sont plus jeunes (L1 à L3).

× Pyrénées-Orientales

Des cicadelles de stade L1 à L3 sont observées dans le vignoble départemental. Leur nombre est en augmentation.

Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.

Evaluation du risque : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 1^{er} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 4 au 14 juin pour l'ensemble des départements.**

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Les arrêtés préfectoraux seront prochainement publiés.

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative.

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

• Situation aux vignobles

× Aude :

On note une légère augmentation des symptômes sur feuilles sur l'ensemble du département sur les cépages Chardonnay et Carignan principalement.

× Gard :

Cette semaine, les symptômes d'oïdium sont plus visibles au vignoble. Des repiquages sont toujours observés sur parcelles à drapeaux (Carignan, Roussanne) avec une fréquence parfois importante.

Les premiers symptômes sur feuilles sont observés Chardonnay et Roussanne. La fréquence des symptômes est variable d'une parcelle à l'autre.

× Hérault :

Le stade onze-douze feuilles (18) est atteint, il marque le début de la période de haute sensibilité de la vigne.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans le Nord Montpelliérais,
- « onze-douze feuilles » (stade 18 ou BBCH 19-60) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois,
- « tout début de la floraison, chute des capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61), dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais,
- « pleine floraison » (stade 23 ou I ou BBCH 65) dans le Minervois et la Basse Vallée de l'Hérault.

De nouveaux repiquages sur feuilles et ou inflorescences sont observés dans les parcelles à drapeaux mais aussi dans les situations sensibles (cépage et/ou environnement).

Globalement la progression des symptômes est légère cette semaine.



Mycélium sur inflorescence

× Pyrénées-Orientales :

Les symptômes sur feuilles sont en augmentation dans certaines parcelles de Carignan, Grenache... La fréquence et l'intensité des attaques augmentent.

Des symptômes sur inflorescences sont visibles sur cépage Grenache et Carignan.

Evaluation du risque : Nous sommes dans la période de forte sensibilité qui débute à partir du stade « onze-douze feuilles » (stade 18 ou BBCH 19-60)

Le nombre de parcelles avec symptômes est en augmentation cette semaine.

Surveiller les symptômes dans toutes les situations.

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation aux vignobles

× Aude

De nouveaux symptômes sont visibles sur le Limouxin et le Minervois Est. Quelques symptômes sur inflorescence sont visibles.

× Gard

De nouvelles taches (primaires et secondaires) sont observées au vignoble sur l'ensemble du département (à l'exception des Sables) en fréquence faible. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est très faible.

Globalement, les symptômes varient d'une tache à quelques taches tout au plus par parcelle.

Les premières inflorescences touchées sont visibles dans le Sommiérois, en Vallée du Rhône Nord et Sud.

× Hérault :

De nouveaux foyers primaires sont découverts les :

- 26 mai dans les Hauts Coteaux à Causse et Veyran, la Basse Vallée de l'Hérault à Mèze, la Moyenne Vallée de l'Hérault au Pouget et à Puilacher,
- 27 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Alignan du vent (tache ancienne), le Montpelliérais à Montpellier et Saint Aunès,
- 28 mai dans le Nord Montpelliérais à Vacquières (2 parcelles),
- 31 mai dans les Hauts Coteaux à St Chinian et la Moyenne Vallée de l'Hérault à Plaissan, Popian, Saint Jean de Fos et Saint Pargoire et le Montpelliérais à Lansargues, Poussan et Saint Génies des Mourgues,
- 1^{er} juin dans les Hauts Coteaux à Babeau-Bouldoux et dans le Montpelliérais à Valergues.

De nouveaux repiquages (sur feuilles et inflorescences) sont observés les :

- 27 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Alignan du vent et à Villeveyrac,
- 28 mai dans le Biterrois à Magalas, la Basse Vallée de l'Hérault à Montblanc,
- 31 mai dans le Biterrois à Magalas (autre parcelle) dans la Basse Vallée de l'Hérault à Fontès et Moyenne Vallée de l'Hérault au Pouget.

On note une légère augmentation des parcelles avec symptômes notamment dans les unités agroclimatiques des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

× Pyrénées-Orientales :

Pas de nouveaux foyers identifiés dans le vignoble départemental. Les contaminations ont progressé dans les parcelles où la maladie était déjà présente.

- **Données de la modélisation** (*voir caractéristiques des modèles*)
- ✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 31 mai*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le risque mildiou modélisé reste hétérogène sur toute la région. Les départements du Gard et l'Est de l'Hérault affichent un risque globalement fort à très fort, ainsi que très localement sur Laroque-des-Albères, Arzens, Cessenon-sur-Orb.	Le risque modélisé augmente sur l'ensemble de la région et passe fort à très fort sur le Gard, l'Hérault, l'Ouest Audois et une partie des Pyrénées-Orientales.
Contaminations	<p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 29 mai sur : Garrigues ouest, Garrigues Sommiérois, Sables, Vallée de la Cèze, Vivarais, Montpellierais, Nord Montpellierais, Plaine Sud Tech - 30 mai sur : Costières, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Sables, Vivarais, Hauts Coteaux, Montpellierais, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Plaine Sud Tech, Fenouillèdes, Cru Banyuls - 31 mai sur : Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Sables, <p>Au 31 mai : FTA** >5% sur : Garrigues Sommiérois, FTA** >10% sur : Garrigues Ouest,</p> <p>Attention ! La plupart des secteurs affichent un potentiel virulent important. Si des contaminations ont eu lieu sur ces secteurs, elles sont considérées comme potentiellement virulentes. Seuls les secteurs Carcassonnais, Aspres, Bas Conflent, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly n'affichent pas de virulence à ce jour.</p>	<p>Compte tenu des conditions météorologiques annoncées : Démarrage des contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} et 2 juin sur : Hautes Corbières, Littoral, Malepère, Minervois Ouest, Vallée du Rhône Sud, Minervois, <p>Au 7 juin, seuls les secteurs ci-dessous n'ont pas encore déclenché les premières contaminations épidémiques : Carcassonnais, Aspres, Bas Conflent, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly.</p> <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 31 mai sur : Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Sables, Vivarais, Montpellierais, Nord Montpellierais, Plaine Sud Tech, - 1^{er} et 2 juin sur : Cabardès, Corbières Occidentales, Limouxin, Littoral, Minervois Est, Bassin Alésien, Costières, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Sables, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord et Sud, Vivarais, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts Coteaux, Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Cru Banyuls, Fenouillèdes, Plaine Nord Tech, Plaine Sud Tech, - Le 5 juin sur : Cabardès, Littoral, Malepère, Minervois Ouest, Bassin Alésien, Costières, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Sables, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord et Sud, Vivarais, Basse vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts Coteaux, Minervois, Montpellierais, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Plaine Sud Tech. <p><u>Contaminations au 7 juin</u> (simulations avec les prévisions du jour): FTA** >5% sur : Bassin Alésien, Sables, Uzège, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Plaine Sud Tech FTA** >10% sur : Garrigues Sommiérois, Uzège Ouest, Hauts Coteaux, Montpellierais FTA** >30% sur : Garrigues Ouest</p> <p><u>Sorties de taches :</u> D'ici au 7 juin, de faibles sorties issues des contaminations épidémiques sont annoncées sur la région. De plus fortes sorties sont annoncées sur les secteurs : Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Vallée de la Cèze, Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Plaine Sud Tech.</p>

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

**FTA : Fréquence Théorique d'Attaque sur témoin non traité (% organes contaminés)

*Virulence : Potentiel infectieux de la contamination.

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 30 mai)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 17 au 23 mai à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 17 au 23 mai	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 17 au 23 mai, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 24 au 30 mai à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 24 au 30 mai	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 24 au 30 mai, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	30-mai	-	-	11-juin	- 3,0	=
	Carcassonne	-	-	30-mai	-	-	11-juin	- 2,6	=
	Leucate	-	-	04-juin	-	-	-	- 3,8	=
	Lézignan	-	-	30-mai	-	-	-	- 3,4	=
	Narbonne	-	-	30-mai	-	-	11-juin	- 2,8	=
Gard	Bagnols sur Cèze	03-juin	Fort	30-mai	-	-	06-juin	- 2,2	=
	Bourdic	03-juin	Moyen	30-mai	-	-	06-juin	- 2,4	=
	Cardet	-	-	30-mai	-	-	06-juin	- 2,2	=
	Générac	03-juin	Faible	30-mai	-	-	06-juin	- 1,8	⚠
	Sommières	03-juin	Moyen	30-mai	-	-	06-juin	- 1,6	=
	Tavel	03-juin	Moyen	30-mai	-	-	06-juin	- 2,2	=
	Vauvert	-	-	30-mai	-	-	11-juin	- 1,7	⚠
Hérault	Olonzac	-	-	30-mai	-	-	-	- 3,1	=
	Laurens	-	-	30-mai	-	-	06-juin	- 1,8	=
	Prades sur Vernazobres	-	-	30-mai	-	-	11-juin	- 2,2	=
	Béziers	-	-	30-mai	-	-	11-juin	- 2,1	=
	Villemagne	30-mai	Fort	31-mai	-	-	11-juin	- 2,3	=
	Marseillan	-	-	30-mai	-	-	12-juin	- 1,6	=
	Pouzolles	-	-	30-mai	-	-	06-juin	- 1,9	=
	Plaissan	-	-	30-mai	-	-	06-juin	- 1,7	=
	Saint Jean de Fos	30-mai	Fort	31-mai	-	-	06-juin	- 2,1	=
	St Christol	03-juin	Moyen	30-mai	11-juin	Fort	06-juin	- 1,6	=
	Frontignan	-	-	30-mai	-	-	-	- 1,7	=
Valflaunès	03-juin	Fort	30-mai	11-juin	Fort	06-juin	- 2,1	=	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	30-mai	-	-	06-juin	- 0,9	⬆
	Perpignan	-	-	30-mai	-	-	12-juin	- 1,9	⚠
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	-	-	-	- 4,2	=

Légende : - « rien à signaler »

Evaluation du risque : le risque est globalement stable cette semaine encore. Il reste faible dans les situations indemnes de symptômes. Il devient moyen en présence de foyers sporulants et/ou sur secteurs arrosés (notamment dans la moitié Est du département du Hérault et le Gard).

Les modèles ont identifiés des contaminations primaires et secondaires sur l'ensemble du vignoble régional. Les quelques pluies de la semaine écoulée ont donc pu engendrer de nouvelles contaminations.

La vigne est dans la phase de forte sensibilité à la maladie.

Continuer la recherche des symptômes. Et selon les situations, restez vigilants à l'annonce des prochaines pluies.

Méthodes prophylactiques : raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Peu d'évolution cette semaine.

× Gard

Depuis la semaine dernière, on observe une augmentation des extériorisations de symptômes sur feuilles. Les symptômes sont observés sur parcelles à historique ou cépages sensibles sur

l'ensemble du département. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est faible. Les extériorisations sont de l'ordre de quelques taches par parcelle.

× Hérault

De nouveaux symptômes sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb-Lodévois, des Basses et Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais ainsi que du Nord Montpelliérais. Ils sont essentiellement sur feuilles, parfois sur inflorescences, voire sur rameaux. Les taches sont souvent fructifiées.

Le nombre de parcelles concernées est en progression.

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles, inflorescences et rameaux sont toujours visibles, dans le Cru Banyuls, les Albères, Vallespir et les Aspres 1^{ers} coteaux. La fréquence des symptômes est faible à moyenne selon les secteurs et les parcelles.

Surveillez les secteurs historiquement sensibles (Albères, Vallespir) ainsi que le secteur des Aspres 1^{ers} Coteaux.

Evaluation du risque : VIGILANCE ! Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

× Aude

Le vol est fini sur l'ensemble du département.

Les glomérules sont désormais présents mais localisés dans les secteurs précoces du département : Littoral, Narbonnais et Minervois Est.

× Gard

Des glomérules sont observés sur plusieurs secteurs du département. Leur fréquence est faible.

Des larves au stade L3 sont observées.

× Hérault

Les saumurages réalisés ce début de semaine montrent des effectifs plus importants, allant jusqu'à 65 larves pour 100 inflorescences observées. Les larves vont des stades L1 à L5, mais majoritairement de L3 à L4. Très localement, le seuil de nuisibilité est atteint.

La présence de glomérules se généralise (jusqu'à 60 pour 100 inflorescences).

× Pyrénées-Orientales

Les dépôts de pontes continuent dans le secteur des Fenouillèdes Coteaux.

Les glomérules sont bien visibles sur les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech, Cru Banyuls, Aspres 1^{ers} Coteaux, Moyenne Vallée de l'Agly la pression reste moyenne à forte dans certaines parcelles (96 glomérules pour 100 inflorescences).



Glomérules sur inflorescence

- **Données de la modélisation - LOB**

Le modèle LOB n'est pas en adéquation avec les observations actuelles de terrain.

Évaluation du risque : Surveiller les larves par saumurage et les glomérules.

Seuil indicatif de risque : à partir des observations des saumurages

80 larves pour 100 inflorescences présentes dans les saumurages (cas général),

50 larves pour 100 inflorescences présentes dans les saumurages sur raisins de table et parcelles à forte valeur ajoutée.

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

- × **Aude**

On a relevé sa présence dans le Limouxin.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les larves sont visibles dans le secteur du Rivesaltes (Salses, Saint Hippolyte...). La population est moyenne. Des dégâts (feuilles dévorées et présence de cocon) sont facilement visibles.

Évaluation du risque : le risque est faible.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont capturés dans les pièges du réseau. Leur nombre reste faible.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Compte-tenu de l'amélioration des conditions météorologiques, on ne note pas d'évolution. Absence de nouveau symptôme sur feuilles.

- × **Gard**

Aucun symptôme n'est observé.

- × **Hérault**

De rares symptômes sur feuilles sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux et du Montpelliérais.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des symptômes sur feuilles sont notés sur les parcelles du réseau. Leur fréquence reste très faible.

EUTYPIOSE (*Eutypa lata*)

- × **Vignoble régional**

La présence de symptômes sur le bois de l'année est visible dans quelques parcelles.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

Méthodes prophylactiques : repérer et marquer les souches malades pour un recépage hiver. Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

- × **Vignoble régional**

Des larves de cicadelle verte sont visibles sans jamais dépasser le seuil de nuisibilité dans les parcelles observées.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est très faible.

ALTISES

- × **Pyrénées-Orientales**

Leur présence est notée sur le secteur du Cru Banyuls. Les populations restent faibles.

RAVAGEURS SECONDAIRES

- Escargots, cigarier, malacosome du Portugal

Ces ravageurs sont observés localement. Peu de dégâts pour l'instant.

Évaluation du risque : le risque est faible.

ACCIDENT CLIMATIQUE

- Grêle

Un épisode de grêle est survenu le 29 mai dans les secteurs de Lunel et de Claret. Aucun dégât n'est recensé à ce jour.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.